

Un chien crevé? «Non, un homme»

Mort Le photographe Steeve Juncker et le journaliste Thierry Mertenat ont suivi pendant six mois les trois institutions chargées à Genève des morts accidentelles ou oubliées. Ils en tirent un livre sans équivalent. Interview

Etienne Dubuis

La mort, si elle attend tout le monde, frappe distinctement les uns et les autres. Elle peut survenir dans le contexte attendu de l'hôpital ou de la famille. Comme elle peut surprendre, plus sordidement, sur une route ou dans la solitude. Le photographe Steeve Juncker et le journaliste Thierry Mertenat ont partagé pendant six mois le quotidien des trois institutions chargées de ces cas-là à Genève: la brigade de police affectée aux «tâches mortuaires», l'Institut universitaire de médecine légale et l'entreprise de pompes funèbres spécialement mandatée. De cette expérience exceptionnelle, ils ont tiré un livre à la fois sobre et essentiel, «Levées de corps».

Le Temps: La Brigade du commissariat de la police de Genève intervient plus de 300 fois par an sur des morts violentes ou oubliées. C'est beaucoup...

Steeve Juncker: Oui. On imagine toujours que ces morts sordides arrivent ailleurs. Mais elles ont lieu ici, à côté de chez nous. Au cours de notre reportage, nous sommes d'ailleurs venus à plusieurs reprises à côté de la rédaction du Temps. La vérité est que de nombreuses personnes meurent seules chez elles et se décomposent sans que leur odeur n'alerte rapidement le voisinage. Et pourtant cela sent très fort, je vous l'assure. Simplement, dans notre société, les vivants des villes n'ont pas cette odeur dans le nez.

Thierry Mertenat: Il existe aussi un réflexe de déni. Un vendredi soir d'été, un corps oublié dégageait une odeur épouvantable. Une femme a demandé aux policiers s'ils avaient trouvé un chien crevé. «Non, c'est un homme», lui a répondu l'agent. Les voisins ont aussitôt quitté l'immeuble. Autant cette réalité était inimaginable un instant plus tôt, autant, une fois révélée, elle était devenue insupportable.

– Comment les policiers, les médecins légistes et les employés des pompes funèbres que vous avez côtoyés ont-ils choisi leurs professions?

S.I.: Les employés des pompes funèbres nous ont souvent parlé de vocation. Les policiers en

revanche, à une exception près, ont été affectés à cette tâche sans l'avoir demandé. Ils profitent de la première occasion, leur entretien de carrière annuel, pour demander un changement de service. Et obtiennent souvent satisfaction à l'issue de leur seconde requête.

– Pourquoi la confrontation avec la mort leur est-elle plus pénible qu'aux autres?

T.M.: Le plus pénible pour eux n'est pas de côtoyer des cadavres. C'est de devoir ensuite annoncer les morts. La routine d'un inspecteur de la brigade est d'ouvrir une porte derrière laquelle est étendu un mort, puis, une heure plus tard, de se retrouver devant une autre porte, de frapper et d'inflir-

ger l'une des pires douleurs qu'on puisse causer à un vivant, en lui annonçant le décès d'un mari, d'une femme, d'un enfant. Et après avoir fait entrer un être dans le malheur, il s'agit d'endurer ses réactions, les explosions de douleur, les gestes désespérés. Comme les policiers se présentent à deux, pendant que l'un prend la parole, l'autre s'assure toujours que la porte-fenêtre est bien fermée. Et puis, certains refusent d'admettre la nouvelle, telle cette mère qui répétait que c'était une erreur, que son fils venait de lui téléphoner. Et il faut la convaincre que non, que son garçon est bien mort.

– Comment ces policiers font-ils pour endurer de telles épreuves?

T.M.: Ils se surveillent continuellement, dans le bon sens du terme. Il existe entre eux une très forte solidarité. Ils se parlent beaucoup. Steeve et moi avons aussi expérimenté cela ensemble. Savoir que nous allions retrouver l'autre sur la scène du drame nous a permis de tenir le coup. Il arrivait très souvent à l'un de demander à l'autre s'il avait vu tel ou tel détail. Nous savions que c'était le cas mais c'était une façon d'admettre l'inimaginable.

S.I.: Nous ne nous sommes pas habitués à ce que nous avons vu. Au contraire. Si j'ai ressenti de l'excitation la première fois, celle de pénétrer dans un monde secret, j'ai été ensuite habité par la peur de retrouver ces situations dont j'avais pu mesurer l'horreur.

– Votre livre est à la fois très sobre et bouleversant...

T.M.: Il est terre à terre. A l'image de notre expérience. Dans ce genre de circonstances, on entre dans des endroits obscurs et on avance à la lampe de poche sans savoir sur quoi on va marcher. **S.I.:** J'ai adopté un format carré pour restituer au plus près la vision humaine. Et, sur place, j'ai voulu éviter de trop réfléchir pour ne pas tomber dans le piège de la mise en scène. Quand une odeur vous prend, elle vous prend tout de suite. Si vous y pensez, vous la transformez déjà en autre chose.

«Levées de corps», de Steeve Juncker et Thierry Mertenat. Ed. Labor et Fides, Genève, 2008.

Extraits

«Je termine ma carrière avec les morts. Je n'ai aucune attirance pour eux. Ça me coûte d'aller à leur rencontre, surtout lorsqu'ils se font oublier. L'odeur qu'ils laissent derrière eux, c'est comme un mur infranchissable qui vous retient sur le seuil et vous agresse physiquement. L'odeur d'un container à ordures, mais à la puissance dix.»

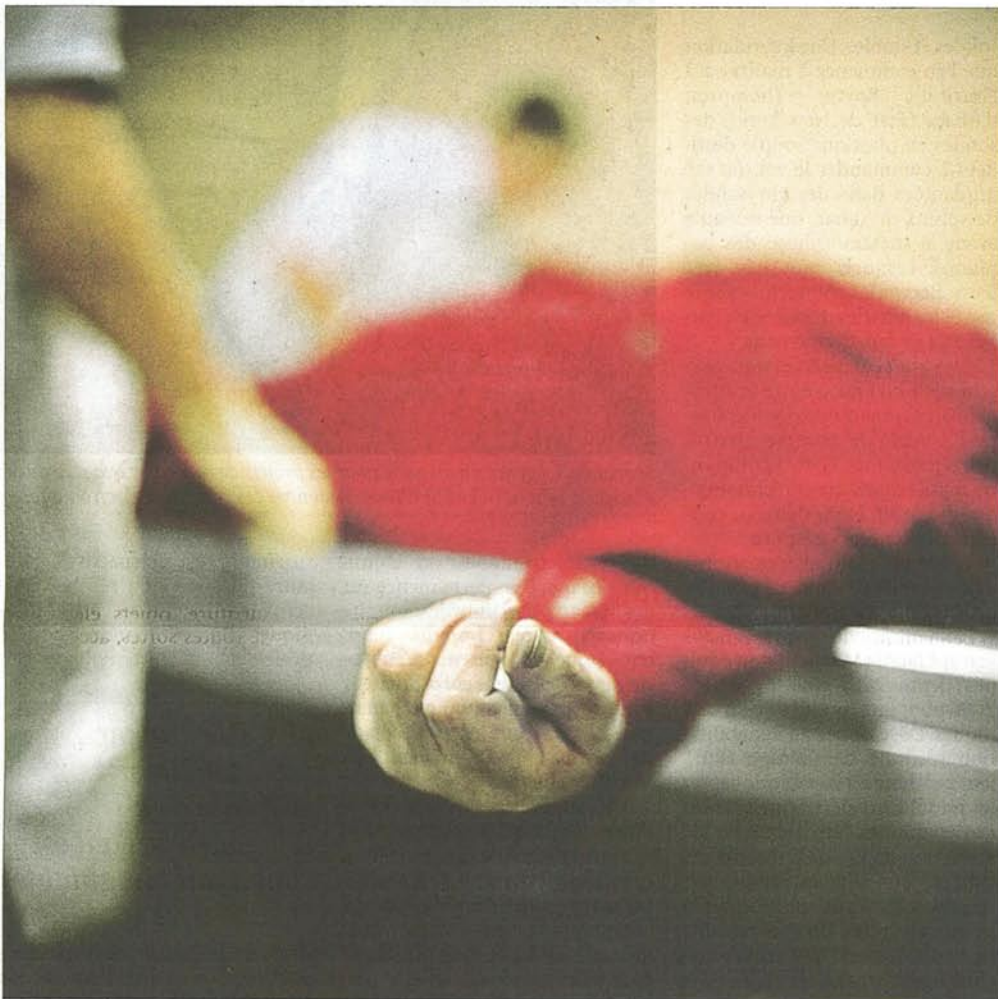
André Riedler, inspecteur, adjoint du chef de brigade

«Il y a aussi des annonces qui vous marquent à vie. Dire à un enfant, qui a déjà perdu son père, que sa mère vient de mourir brutalement d'une attaque cérébrale, c'est pire encore que d'aviser les parents de la mort de leur enfant. Vous avez devant vous un gamin de 7 ans qui regarde la télévision en attendant le retour de sa maman. Vous savez qu'il est orphelin depuis une heure et c'est à vous de le lui apprendre.»

Carole Laurain, inspectrice

«Le corps putréfié ne facilite pas les manipulations. Les os sont friables comme du biscuit [...], le cuir chevelu se rétrécit et la peau, parcheminée, ne se laisse pas aisément recoudre. Malgré cela, des familles veulent absolument voir leur proche une dernière fois. On tente de les en dissuader en leur décrivant l'état d'altération, avant de se résoudre à leur montrer un détail – la main, le pied, les yeux.»

Guy Jaquier, préparateur



Levée de corps à Genève (photo tirée de l'ouvrage). La brigade du commissariat en réalise plus de 300 par année, soit près d'une par jour et beaucoup plus en période de ponts et de relâches.